

## Filmer le champ social

Daniel Friedmann

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16039>

ISSN : 2431-8698

### Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 789-790

ISSN : 0398-2025

### Référence électronique

Daniel Friedmann, « Filmer le champ social », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2003, mis en ligne le 15 février 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16039>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

---

# Filmer le champ social

Daniel Friedmann

---

Daniel Friedmann, *chargé de recherche au CNRS*

- 1 LE séminaire est parti d'un questionnement sur le statut ambivalent du film documentaire sociologique, entre culture savante et populaire. Essentiellement, ce statut renvoie au rôle de l'image dans le cinéma, à l'illusion-cinématographique qui tend à faire apparaître le fait social comme image animée sans le référer à son extériorité. Le film, plus que tout autre médium (paroles, textes) du fait qu'il produit l'apparence de la chose vivante et a le pouvoir multidimensionnel d'occulter l'objet qu'il réplique. L'image est une irruption du réel ou une image du réel sans discursivité apparente, sinon celle de la caméra qui prend et capte l'image mais reste invisible à l'image. Cette auto-référentialité de l'image filmée s'accorde mal avec le postulat durkheimien selon lequel « les faits sociaux doivent être traités comme des choses ».
- 2 Le séminaire a abordé les autres questions que pose la tentative de se servir du documentaire pour observer et comprendre des faits sociaux : les documentaires les plus susceptibles de contrôler la polysémie de l'image sont ceux qui ont longtemps été définis comme des films de vulgarisation scientifique et dont l'objet relève des sciences de la vie, ou des autres sciences dites dures. L'image y prend des fonctions d'observation de phénomènes, d'illustration de la théorie, de l'expérience et des hypothèses.
- 3 Qu'en est-il en revanche dans le film documentaire à visée sociologique : quelle forme de rigueur peut-elle y être mise en œuvre bien que l'image, véhicule des processus inconscients, exclue la transparence. Par ailleurs, l'écriture du documentaire sociologique qui s'épanouit souvent dans une dramaturgie est-elle compatible avec la visée objectivante du chercheur-réalisateur ?
- 4 Le documentaire sociologique, à la différence du film de vulgarisation scientifique ou du film de fiction, va filmer le terrain de recherche, les faits et gestes des personnages observés avec l'espoir de capter l'imprévu, le non-scénarisable. À cet égard, le

documentaire sociologique peut évoquer le reportage ; il s'en sépare cependant en ce qu'il questionne en plus la vérité de l'apparence.

- 5 La visée objectivante du documentaire sociologique dépend largement du traitement que le filmeur effectue du lien entre ce que la caméra a cadré et le contexte qui se situe à la frontière du terrain et qui a échappé à la caméra et à son cadre. L'objectivation tiendra notamment aux critères de vérité du sociologue filmeur, notamment à la contextualisation filmique du contexte extérieur lors du montage. Cette contextualisation filmique procède à l'abandon des notes de bas de pages propres aux articles scientifiques mais elle recourt aux voix off, aux bancs titres, aux images, aux génériques, etc.
- 6 Nous avons étudié le film sociologique à partir de plusieurs exemples, en tant qu'il procède par l'entretien semi-directif (série de dix-huit films *Les psychanalystes* que nous avons réalisés en 1983 et montés en 1998 et 2001), en tant qu'il porte sur une situation de crise (films sur des grèves) ou qu'il procède au suivi d'acteurs sociaux au long cours *Que deviendront-ils*, série de douze films sur le devenir des élèves d'une classe de sixième en 1983 du lycée Paul-Valéry jusqu'en 1996 par le réalisateur Michel Fresnel.
- 7 Le séminaire a également analysé le passage de l'entretien filmé individuel au documentaire confrontant un ensemble d'entretiens. Nous nous sommes posé la question de savoir si le montage qui procède à la confrontation d'entretiens et à la construction d'un espace différencié de ces positions individuelles pouvait être considéré comme un champ filmé. La comparaison entre les champs textuels et filmés correspond à des différences entre des représentations spatiales du champ (textes sociologiques) et des représentations temporelles car filmées, donc mobiles et inscrites dans la temporalité, opposition dues aux différences d'écriture textuelles et filmiques qu'il ne faudrait pas confondre avec les oppositions épistémologiques classiques du diachronique et du synchronique, du devenir et de la structure.

---

## INDEX

**Thèmes :** Sociologie